



Mairie de Thorigny  
Service Urbanisme  
1, place de l'Eglise  
85480 THORIGNY  
02.51.07.23.64  
mairie.accueil@thorigny-vendee.fr

(à rappeler dans toute correspondance)

**DOSSIER N° DP 085 291 25 00006**  
Déposé le : 06/02/2025  
Sur un terrain sis à : 11 La Marinière  
Et cadastré : 291 E 1176

**DESTINATAIRE**  
**Monsieur THEBAULT Aurélien**

**11 La Marinière**

**85480 THORIGNY**

**Courrier recommandé avec A.R.**

Autorité compétente : Maire au nom de la commune

**Objet : Annulation avant décision à l'initiative du pétitionnaire - N° DP 085 291 25 00006**  
**Réponse à votre demande d'annulation du 23/03/2025**

Monsieur,

Vous avez déposé le 06/02/2025 (et complété partiellement le 26/02/2025) à la mairie de THORIGNY le dossier référencé ci-dessus.

Par la demande mentionnée en objet, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° DP 085 291 25 00006 qui est actuellement en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Je vous rappelle que vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à THORIGNY, le 27/03/2025

Pour Le Maire et par délégation,  
Benoît ROCHEREAU,  
L'Adjoint à L'Urbanisme



Transmis en préfecture le 28/03/2025

*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales.*